

Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme

RNCP19699 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	121g, 345, 128g
Code(s) ROME	K1901, K1902, K1903
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

<http://www.formationpermanente.univ-paris1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme propose 2 parcours :

Droit de l'environnement

Développement durable, Management environnemental et géomatique

- Parcours Droit de l'environnement

Les diplômés sont aptes à :

- Conseiller, dans le domaine du droit, les personnes physiques ou morales sur des problèmes ou actions ayant des implications juridiques en matière d'environnement ;
- Conseiller par la connaissance juridique l'action de l'entreprise ou de la collectivité territoriale. Il a en charge la planification des objectifs locaux de développement durable ou de la gestion des risques prioritairement en cabinets d'études et comme consultants (rédaction d'étude d'impact, études des dangers....) ou en entreprises privées comme responsable environnement, hygiène et sécurité ou de la maîtrise et la gestion des déchets.
- Respecter et faire respecter la législation et la réglementation et de les adapter aux besoins du client ou de la collectivité territoriale par l'étude et l'interprétation des textes juridiques ;
- Rédiger des actes juridique (contrat, règlement) dont les implications ont un impact environnemental.
- Contrôler la conformité de réalisation du projet, du chantier, des prestations et effectuer des ajustements
- Contrôler la réalisation des actions menées et émettre des préconisations
- Conseiller une collectivité sur la politique foncière (habitat, logement, renouvellement urbain, revalorisation de territoire, ...)
- Organiser la mobilisation des financements et suivre les appels de fonds au fur et à mesure de l'avancement des travaux
- Planifier des études et des interventions techniques préalables au démarrage des travaux (sondage des sols, dépollution, fouilles archéologiques, ...)
- Veiller à la sécurité juridique d'entreprises et en défendre les intérêts lors d'opérations financières et juridiques
- Mettre en œuvre et suivre les relations avec un réseau de partenaires, collectivités locales, instances représentatives de locataires ou propriétaires
- Réaliser une veille technique (actualité légale, jurisprudentielle, ...) et informer les collaborateurs de l'évolution des textes

- Suivre et analyser l'évolution du marché foncier de l'immobilier et de la construction
- Mettre en place les actions (contentieux, recouvrement, ...) à la suite de réclamations ou d'anomalies
- Intervenir pour des projets/missions d'urbanisme Réaliser une veille technique (actualité légale, jurisprudentielle, ...) et informer les collaborateurs de l'évolution des textes
- Identifier et analyser un contexte normatif ;
- Définir un montage juridique et financier et en établir la programmation ;
- Prévenir le contentieux et l'évaluer, proposer des solutions en cas de litige ;
- Elaborer une veille juridique et l'utiliser.
- Diriger des services et des équipes
- Interpréter et d'appliquer les dispositions internationales, européennes, nationales et locales en matière d'environnement et d'urbanisme
- Conseiller les élus, sa hiérarchie sur une question juridique
- Concevoir, d'élaborer et d'évaluer des projets territoriaux
- Prendre en charge les questions de démocratie locale
- Former des salariés au droit et à l'économie de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme
- Apprécier les problématiques posées par les décisions et projets portés par des acteurs publics et par des intervenants socio-économiques privés, comme les enjeux internationaux, européens ou locaux
- Rédiger des documents contractuels et des actes administratifs contribuant à la mise en œuvre de décisions en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et d'urbanisme
- Rédiger des documents permettant la prise de décision
- Protéger le patrimoine historique ou naturel ;
- Assurer l'ingénierie juridique (montages juridiques de l'intervention publique, des partenariats publics privés, des conventions, des contrats de coopération et des programmes...)
- Parcours Développement durable, Management environnemental et géomatique (DDMEG) (Commun avec la mention Risques et environnement)

Les diplômés sont aptes à :

- CONSEIL OU EXPERTISE DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT :
- Contextualiser les enjeux de la protection de l'environnement.
- Conseiller les entreprises et les collectivités territoriales dans leur politique de développement durable, de RSE, de protection de l'environnement ; Établir des comparaisons pour affiner ces conseils.
- Identifier les acteurs et leur rôle dans les politiques de développement durable, de RSE, de protection de l'environnement.
- Replacer une action, un projet, une démarche dans un contexte juridique et social en constante évolution.
- EVALUATION ÉCONOMIQUE EN ENVIRONNEMENT :
- Évaluer la rentabilité globale d'un projet (évaluation coûts-bénéfices).
- Évaluer monétairement les dommages environnementaux et sociaux d'un projet
- Évaluer monétairement les bénéfices environnementaux et sociaux d'un projet.
- GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES :
- Utiliser des systèmes d'information géographique et construire des bases de données appliquées à l'environnement.
- Analyser les perceptions et les modes d'organisation des acteurs, de même que les outils à leur disposition - de l'information à la gestion d'un problème (risque, pollution, aménagement...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Parcours Droit de l'environnement

Les diplômés sont capables de :

Etudier de façon permanente et analyser la législation, la réglementation, la jurisprudence, la théorie et les commentaires de droit de l'environnement.

Maîtriser les méthodes de réflexion, d'évaluation et d'aide en matière de décision publique

Connaître les techniques de construction

Connaître la réglementation du contentieux

Connaître les procédures de rédaction d'actes juridiques

Connaître les normes environnementales

Connaître le marché de l'immobilier

Connaître les éléments de base en urbanisme, en économie de la construction

Maîtriser la réglementation fiscale immobilière

Maîtriser l'ingénierie publique et l'état du contentieux foncier

Maîtriser les évolutions jurisprudentielles dans les processus publics et privés de décision et d'investissement...).

Maîtriser le contentieux de l'urbanisme et de l'immobilier dans les formations classiques du droit public et du droit privé

Conduire des projets ou des programmes de protection de l'environnement, d'aménagement urbanistique avec ou par les collectivités, les structures déléguées ou leurs partenaires privés des secteurs marchands ou non lucratifs.

Maîtriser le droit applicable à la mise en œuvre des opérations d'urbanisme et d'aménagement par les personnes publiques et les personnes privées.

Connaître les règles d'utilisation des sols, du contentieux, des mécanismes d'urbanisme opérationnel.

Acquérir les techniques foncières et des stratégies de financement, des modalités de passation des marchés et contrats de construction

- Parcours Développement durable, Management environnemental et géomatique (DDMEG) (Commun avec la mention Risques et environnement)

Les diplômés sont capables de :

Traiter sous plusieurs angles (économie, droit, géographie...) les questions environnementales

Maîtriser les concepts fondamentaux liés à l'information géographique (structure, accès, qualité, droit d'usage, applications), à la sémiologie graphique et la cartographie, à la modélisation de bases de données, aux systèmes de référence géo-localisés. Connaître la chaîne et les outils de traitement de l'information géographique dans un SIG.

Utiliser un SIG et les données ad hoc pour répondre à une problématique environnementale territoriale.

Gérer des projets

Manier les concepts du paysage et du projet de paysage et dialoguer avec des paysagistes

Comprendre et manier les concepts et le raisonnement économiques

Développer une stratégie de développement durable pour les entreprises

Déployer un système de management de l'environnement

Identifier des problèmes, comprendre des situations, appliquer des concepts économiques

Comprendre les principes et les méthodes de l'évaluation environnementale et savoir les restituer

Comprendre et manier les concepts et le raisonnement juridiques, notamment dans le domaine de l'urbanisme et de la protection de l'environnement par les juges

Comprendre le droit de l'environnement industriel à travers l'étude du droit des ICPE

Connaître les techniques quantitatives en économie de l'environnement et savoir appliquer des modèles d'aide à la décision

Comprendre le système français et de la place du développement durable dans les politiques publiques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Organismes publics et parapublics en charge de l'aménagement et du développement du territoire

Cabinets d'avocats

Services juridiques, Départements RSE, Développement durable, Environnement de grandes entreprises

Collectivités territoriales (Missions Environnement, Evaluation ou Développement)

Cabinets de conseil aux entreprises ou aux collectivités, Bureaux d'étude,

Organismes nationaux et internationaux, associations et ONG

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Avocat

Juriste d'entreprise / conseiller juridique

Chef de projet / chargé de mission en bureau d'études et cabinet

de conseil ; attaché territorial (sur concours) ; maîtrise d'ouvrage ; chargé de mission

/ éco-conseiller auprès de collectivités territoriales ou en entreprise.

Fonctionnaires internationaux, communautaires, étatiques et territoriaux mettant en œuvre les politiques d'environnement

Gestionnaires de services publics environnementaux tels que l'eau potable, l'assainissement, les eaux pluviales ou les déchets

Cadres d'entreprises industrielles chargés de contentieux de l'environnement, de sécurité en matière d'environnement, d'expertise
Chefs d'entreprise (expertise, conseil...)
Juristes experts en droit de l'environnement et de l'urbanisme
Juristes auprès d'ONG (internationales, communautaires, nationales ou locales)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour l'exercice de la profession d'avocat : nécessité d'obtenir le CAPA
Concours de la fonction publique territorial

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 462 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (58 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 050
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats P3X90 — Professionnels du droit

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19699/>